

L'acheminement de récupération de vos Taxes Foncières et de votre CFE



1. Notre société
Bel Énergie



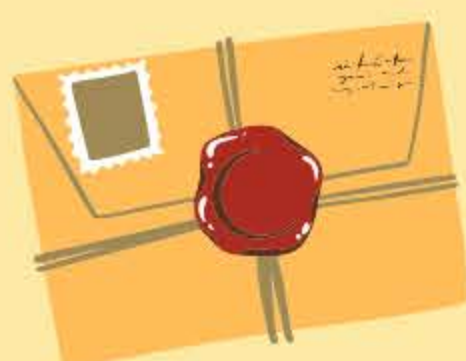
2. Prise de contact
avec vous



3. Réception des
documents demandés



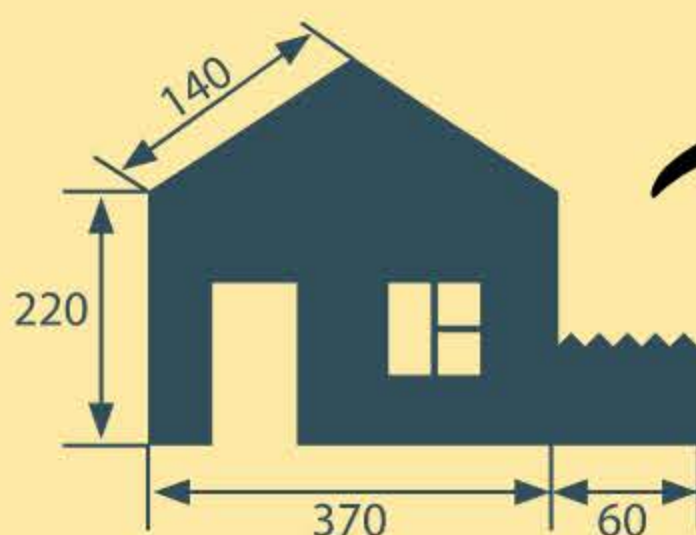
6. Transmission de la
convention signée à
TaxSaving



5. Envoi de convention
à signer et à nous
renvoyer



4. Envoi des documents à
notre partenaire
TaxSaving



7. Audit de vos
bâtiments pour
vérifier les métrés



8. Études et
analyses de votre
dossier



9. Récupération du
dégrèvement obtenu
de vos taxes !